

Je voudrais simplement aider à la vulgarisation d'un procédé d'aération permanente et insensible qui me paraît très heureux. Ce moyen, on en jugera, est d'une simplicité extrême, à la portée de tout le monde sans inconvénient, sans danger.

Il consiste à remplacer la vitre supérieure d'une croisée par une toile épaisse, telle que la toile de tente. Ce carré de toile, bien tendu, enlève à la pièce un peu de lumière. Mais, si la fenêtre est haute et si la place occupée par la toile est restreinte, cette perte de lumière est insignifiante.

De plus, cette toile terne, sans transparence, ne fait pas bon effet; elle peut déparer un appartement. Cet inconvénient décoratif est sans doute négligeable, on me l'accordera, pour les casernes, les hôpitaux, etc. Et, d'ailleurs, s'il s'agit d'aérer la chambre d'un malade, rien n'empêche de remplacer, après la guérison, la toile par la vitre dont elle avait pris la place. On voit qu'aucune difficulté technique ne peut être objectée.

Examinons maintenant les résultats de cette pratique, ils sont évidents. Pour s'en rendre compte, il suffit de faire une visite à l'asile de nuit pour femmes de la Société Philanthropique, 44, rue Labat, où le système est en vigueur depuis près d'un an.

On aperçoit déjà, de la rue, quand on regarde la façade de cette coquette maison de bienfaisance qui abrite à la fois un asile de nuit, un dispensaire pour adultes et un dispensaire pour enfants, on aperçoit, dis-je, la rangée supérieure des vitres du premier et du second étages remplacée par des carrés de toile écrue, qui figurent de petits stores encadrés assez élégants.

Si l'on pénètre dans l'intérieur de l'établissement, on constate que l'asile de nuit dispose de trois dortoirs : le plus grand, au premier étage, ayant

cinq fenêtres de façade et trois fenêtres sur la cour, contient 26 lits ; le second dortoir, au deuxième étage, est de 14 lits, et le troisième de 10 lits ; soit un total de 50 lits. Tous ces dortoirs sont aérés par le même procédé : chaque fenêtre comprend une double rangée de vitres, au nombre de quatre par rangée ; les trois vitres inférieures sont seules occupées par des verres, la vitre supérieure est remplacée par deux toiles appliquées et tendues sur le cadre de la fenêtre et séparées par l'épaisseur du bois.

Depuis l'ouverture de l'asile de nuit, ces toiles n'ont pas été changées ; j'ai pu m'assurer tout récemment qu'elles étaient parfaitement propres. Grâce à ce système très simple, les dortoirs de cet asile, qui reçoivent souvent des femmes d'apparence sordide, couvertes de vermine, exhalant par suite les odeurs les plus désagréables, sont aérés et ventilés à l'état permanent, sans abaissement de la température inférieure. Bien plus, quand on entre dans ces dortoirs le matin, au moment où les femmes vont se lever, on est agréablement surpris de ne sentir aucune mauvaise odeur. Le fait m'a été affirmé par M. Fournier, l'architecte de la maison, par M. Mansais, président de l'œuvre, et par M. Petit, directeur de l'asile de nuit.

S'il est ainsi, la substitution de la toile à la vitre en verre prévient les effets fâcheux et désobligeants de l'encombrement humain, puisqu'elle assure le renouvellement incessant de l'air et supprime ces odeurs repoussantes que les visiteurs des écoles, des hôpitaux, des casernes connaissent bien.

J'ai dit que ce système ne refroidissait pas sensiblement l'air intérieur. En effet, en hiver, par un temps froid, le thermomètre marquait le soir, avant le coucher des femmes, 8 degrés cent. ; le matin, au réveil, ce thermomètre accu-